



Lettre d'information sur le Climat

7

Aux personnes intéressées par les affaires du climat

A propos des *fake news* qui affligent les débats sur le réchauffement climatique, voici un pastiche d'une phrase de Jean-François Revel : « Des mots (...) circulent ainsi, comme les troupes des vaches de l'Inde, faméliques, improductives et sans propriétaires, mais que personne n'ose tuer. »¹

« (...) c'est l'expérience que je fis sur mon propre cas de l'aptitude des hommes à se persuader de la vérité de n'importe quelle théorie, de bâtir dans leur propre tête un attirail justificatif de n'importe quel système, fût-ce le plus extravagant, sans que l'intelligence et la culture puissent entraver cette intoxication idéologique. »

(Jean-François Revel, *Mémoires*, p. 154)

Quelques commentaires sur quelques commentaires

La Lettre d'information 7 sort légèrement du cadre prévu à l'origine pour ces *Lettres*. Elle se rapporte à des commentaires qu'elles ont suscités et qui sont parus dans *L'1Dex*. *L'1Dex* est un média alternatif valaisan, dont le motto est « Pour un Valais critique et libertaire ». Grâce au libéralisme de son rédacteur en chef, M^e Stéphane Riand, et de son équipe dirigeante, les voix discordantes, les pensées de contre-courant, les points de vue tenus pour hérétiques, tout ce qui se heurte aux interdits des presses bien-pensantes, peuvent se faire entendre. De l'air frais sur la « Panurgie ». C'est ainsi que mes *Lettres d'information* ont connu une diffusion inespérée. *L'1Dex* offre aussi à ses lecteurs la possibilité de réagir avec des commentaires, qui sont le plus souvent anonymes. L'ignorance générale où l'on est des questions relatives au climat, ajoutée à l'illusion qu'un consensus se serait établi parmi les scientifiques, comme on le laisse entendre dans les milieux de la climatologie officielle, expliquent la cacophonie et la variété ébouriffante de certains de ces commentaires. Pour des raisons que j'expose plus loin, je ne m'y suis guère arrêté jusqu'ici. De par le contexte même, le contenu de la présente Lettre est plus local. Néanmoins, on passe à la généralité par des extrapolations simples.

Cette Lettre **se prolonge par une annexe**, dans laquelle j'apporte des compléments sur l'un des points traités. A strictement parler, ces compléments concernent la région que j'habite, mais les leçons qu'on en peut tirer se généralisent aisément.

L'un des points que j'examine plus particulièrement ici concerne **une technique ordinaire, déployée par les milieux réchauffistes dans la défense de leurs positions**. En présence d'un événement météorologique un tant soit peu inhabituel, les services du feu de l'obédience giécienne actionnent l'argument que j'appelle « **Du jamais vu** », ou l'une de ses variantes rhétoriques, « C'est le record depuis le début des enregistrements ». *Fake news*, parfois dues à la malveillance, le plus souvent à l'ignorance. Il faut dire que l'accès à l'ignorance est à la portée de chacun.

¹ Jean-François Revel, *La cabale des dévots*, p. 110.

Quelques considérations générales

On m'a demandé pourquoi je ne réagissais pas à ces commentaires de *L'1Dex*, dont la délicatesse orne mes productions ? A la réponse partielle que j'ai déjà donnée il y a quelques semaines, s'ajoute cette explication rédhitoire : pour la bonne raison que je ne les lis pas, comme je l'avais annoncé d'entrée de cause à Stéphane Riand. Je ne les lis pas, exception faite pour la sélection filtrée, préparée à mon intention par une personne attentionnée. C'est évidemment regrettable. A côté des commentaires témoignant d'une ignorance exhaustive, il s'en trouve qui proposent des observations éclairées et intéressantes. Au demeurant, j'ai publié un livre de quelque deux cent cinquante pages sur ce sujet et j'ai répondu à toutes les personnes qui m'ont adressé des questions ou des remarques **après avoir lu le livre**. Il ne sert en effet à rien de réinventer la roue à chaque fois.

Si la cause de mon silence tient à la non-lecture, sa raison réside dans la stérilité de ces débats. **Les arguments et les arrière-pensées en jeu ressortissent trop souvent au domaine de l'idéologico-politique, à mille lieues de la science.** La longue expérience de ces joutes, acquise dans ma vie professionnelle, dans mes enseignements et mes publications (affaire Galilée, affaire Dreyfus, affaire Lyssenko, etc.) m'a appris que, lorsque le débat s'inscrit sur ce plan-là, il n'existe pas de médication, que la situation est quasiment irréversible. Seul un vaccin précoce, administré avant que la psychose ne se soit propagée trop avant, peut enrayer le mal et éviter au sujet le genre de dérive observée aujourd'hui dans les affaires du climat. C'est à cette vaccination que je m'emploie ici, laissant au sociologue le soin de dénouer l'écheveau du contage.

Il s'agit donc d'un **projet pédagogique**, qui fixe le **lecteur**, la **méthode** et le **ton**. Pour reprendre une expression qu'on lit dans l'un des commentaires, **je m'adresse à des lecteurs de bonne foi**. Ceux qui savent qu'ils ne savent pas, ceux qui admettent que, dans un domaine d'une telle complexité, on ne peut pas se contenter de deux ou trois idées qui traînent dans les rues ni, surtout, d'idées préconçues que l'intuition nous suggère. Je m'adresse à ceux qui admettent qu'une personne parfaitement formée, qui a étudié la question depuis une dizaine d'années, sous toutes ses facettes, **qui est totalement indépendante des milieux politiques aussi bien qu'économiques** en sait autant ou plus que n'importe quel journaliste, en sait plus que les protagonistes inféodés à des organisations militantes, **dont les fins se situent en dehors du domaine scientifique**. On m'aura compris, je ne m'adresse par exemple pas, et pour cause, à ceux qui m'assaillent de critiques, tout en reconnaissant ingénument n'avoir pas lu le livre. En bref, j'écris pour montrer au lecteur tel que fixé ici, comment la dérive idéologico-politique parvient à faire déraiper les esprits.

En ce qui regarde la **méthode**, j'ai opté pour celle conduisant d'un exemple à la caractérisation d'une technique générale, qui s'observe dans les débats que l'on voit depuis une vingtaine d'années autour des affaires du climat. Ces exemples sont pour la plupart empruntés à des commentaires lus sur *L'1Dex*.

On ne doit pas s'y tromper, la situation est plus grave qu'il n'y paraît. **Qui ose exprimer des réserves sur les thèses officielles du GIEC est souvent pris à partie, dans ce qu'il faut bien appeler une chasse aux sorcières.** J'en ai donné de nombreux exemples dans mon livre (en particulier en pp. 114 à 120) : menaces à peine masquées, licenciements abusifs, matraquages médiatiques.

Encore récemment, le cas de cet enseignant menacé pour avoir exposé succinctement les thèses climato-réalistes dans l'un de ses cours, à cause de quoi il devait subir une déplaisante campagne de presse et la pression des milieux administratifs. Je suis un exemple vivant de la maltraitance dont sont victimes ceux qui osent parler. Laquelle ne m'étonne guère, vu l'expérience qui est la mienne et que je rappelais plus haut. Le caractère idéologico-politique

d'une action se repère du premier coup d'œil dans le vocabulaire et dans la rhétorique mobilisés par les organisations militantes pour la défense de leurs positions. Pour être entendu aujourd'hui, dans le terrible bruit de fond où baignent les problèmes du climat, il faut hausser le ton, frapper le lecteur. Le ton doit être adapté au déséquilibre des forces. Ou, pour dire comme Revel que je citais en épigraphe : « devant certaines surdités volontaires, il faut travailler à l'explosif ».

Commentaire général.

A propos du renversement de la charge de la preuve.

Avant d'aborder ces exemples, un commentaire général me semble nécessaire. Dans les techniques évoquées à l'instant, les protagonistes opèrent volontiers ce que l'on appelle « un renversement de la charge de la preuve ». On accuse quelqu'un d'une action qui serait coupable ou d'une affirmation qui serait répréhensible. **Selon les règles ordinaires de la méthode scientifique, la charge de la preuve appartient à l'accusateur et non à l'accusé.** Et cela déjà pour une raison simple. Si l'action présumée coupable n'existait pas, comment prouver qu'elle n'existe pas. Comme le dit excellemment Serge Galam, enseignant à l'Ecole polytechnique de Paris, en bonne logique, il est impossible de prouver l'inexistence de ce qui n'existe pas !

Quelques exemples pour illustrer le propos

Insinuation véreuse.

Le premier de mes exemples a trait au passage suivant des commentaires que l'on peut lire sur *L'1Dex* : « *Relisez bien le CV de JC Pont. Si vous trouvez la marque d'une publication de JC Pont dans un journal référé, je suis preneur. Bon courage.* »

Venant **d'une personne qui n'a aucun moyen de savoir si son affirmation est vraie**, c'est là une insinuation que l'on peut qualifier au mieux de « véreuse ». Une attaque qui pose la question de la stratégie de son auteur. Je m'essaye à une réponse, qui doit pour le moins flirter avec la vérité. Elle pourrait obéir à une stratégie à deux volets.

Premier volet : comme l'accusé – c'est-à-dire moi – par principe ne répond d'ordinaire pas aux commentaires de *L'1Dex*, le lecteur prendra l'accusation pour argent comptant.

Second volet : dans l'hypothèse peu probable où je répondrais, le bénéfice serait quand même là, quoique partiel. En effet, le sous-ensemble de ceux qui n'auraient pas lu la réponse conserverait l'impression qui m'est défavorable.

Mais, dans cette hypothèse, on a toujours et encore le recours à une arme, qui a été beaucoup utilisée par l'idéologie réchauffiste, et que j'ai appelée dans mon livre (p. 129) « l'arabesque latérale ». On est coincé parce que Pont a répondu, qu'à cela ne tienne ! Il a de nombreuses publications à « referees », mais les a-t-il faites dans une revue des sciences climatiques ? C'est très exactement à ce jeu-là que se sont adonnés les commentateurs les plus réguliers à s'être prononcés sur *L'1Dex*. Comme si on demandait à quelqu'un ayant publié une critique de l'Islam, si la publication avait été faite dans une revue islamiste de stricte obédience !

Lecteurs de bonne foi, demandez-vous quel crédit on peut accorder à des gens qui pratiquent ces méthodes !

Patrick Moore. Patrick Moore est l'un des fondateurs et ancien leader de Greenpeace. J'ai donné dans ma *Lettre d'information 6* le titre de la conférence qu'il a prononcée lors de notre

Contre-COP22 ainsi que la référence à son livre². Deux types de commentaires de *L'1Dex* en parlent.

a) A l'évidence, l'intervention de l'un des fondateurs de Greenpeace favorable à notre action, ne pouvait qu'embarrasser mes honorables contradicteurs. Mais difficile de s'en débarrasser, du moins si l'on entend respecter les convenances. Dans le cas contraire, rien de plus simple, les *fake news* devenues à la mode avec, si possible, dénigrement de la personnalité, feront l'affaire. La première de ces *fake news*, que l'on peut lire dans les commentaires de *L'1Dex*, consiste à accuser Moore d'avoir usurpé le rôle de cofondateur de Greenpeace et à minimiser son rôle dans l'ONG.

Pour voir à quel point cette accusation est contraire à la vérité, il suffit d'aller sur Internet, où l'on trouve la photo des fondateurs réunis. Moore était présent sur le navire Greenpeace en septembre 1971, pour la première action de l'ONG et il participera à toutes les actions jusqu'à ce qu'il quitte l'organisation en 1986. **Une organisation qu'il a présidée durant sept ans. Loin de s'arroger des mérites particuliers, comme le laisse entendre le commentateur, Moore ne tarit pas d'éloge sur Bob Hunter**, son prédécesseur à la tête de l'organisation³.

L'importance de Moore pour Greenpeace est bien mise en évidence dans une déclaration de Bob Hunter, que l'on trouve dans son livre (*Warriors of the Rainbow*, 1975, p. 387) : « There was no doubt who should succeed me : it was previously Patrick Moore's turn. He had been my own ecological guru for so long, it seemed inevitable to me that sooner or later he would run the organization anyway. »

b) L'un des commentateurs de *L'1Dex* écrit : « *Une belle référence pour JC Pont, n'est-il pas ? Monsieur Pont, puisque vous avez confiance dans ce personnage, Patrick Moore, j'offre une tournée au bon goût de glyphosate à la prochaine rencontre climato-s(c)éptique.* » Un autre commentaire, de la même (dé)veine note : « *Le fameux Patrick Moore qui prétendait sur Canal+ qu'on pouvait boire un bon verre de glyphosate sans danger pour la santé et qui a refusé lorsque le journaliste lui en a présenté un ?* » Dans la présentation de la même interview, Patrick Moore est encore accusé d'être un lobbyiste de Monsanto.

La bêtise de ces déclarations ne mériterait pas de commentaire, n'était-ce **l'éclairage qu'elle porte sur le mode de faire que l'on observe dans certains milieux**. Le lecteur de bonne foi, à qui s'adresse ma réponse, peut se faire de la question une idée par lui-même. Voir sur Internet l'interview de Moore proposé par Canal+ le 1^{er} avril 2015, dans laquelle on n'a présenté qu'un extrait de quelques secondes, complètement sorti du contexte. Puis confronter cela avec les pages 272 à 286 du livre de Moore, dans lesquelles il traite des difficiles problèmes de la cohabitation entre des moyens nécessaires à la lutte contre les insectes destructeurs de récoltes et la non moins grande nécessité de diminuer au maximum la nuisance de ces moyens. Le cas du DDT, que Moore traite en pages 284 à 287, est un exemple emblématique de la complexité de l'exercice qui consiste à déterminer le juste milieu entre les deux nécessités.

Comment Moore pourrait-il prouver qu'il n'est pas un lobbyiste de Monsanto s'il ne l'est pas ? Comment Dyson, Allègre et tant d'autres pourraient-ils prouver qu'ils n'appartenaient pas à un lobby d'Exxon Mobile, ou à d'autres lobbys, puisqu'ils ne leur appartenaient pas (voir mon livre pp. 150, 154-155) ?

2 Le livre de Moore est en passe d'être traduit.

3 (op. cité p. 65) « But Hunter became the leader and driving force (...). It is very likely Greenpeace would have come to an end as an organization if Bob hadn't taken up this cause. »
(p. 67) « Bob was a genius at it ; he knew how to craft his words to fit the image so that the media found it irresistible. »

Tous des climatologues ?

Parmi les arguments utilisés contre moi le fait que je ne sois pas climatologue. Pour juger de la valeur de l'argument, passons en revue la liste des grands dirigeants et maîtres à penser de la climatologie officielle. Liste fastidieuse, mais parlante.

Bert Bolin, *Dr en météorologie* (président du GIEC de 1988 à 1997). **Rajendra Pachauri**, *ingénieur des chemins de fer* (président du GIEC de 2002 à 2015). **Jean Jouzel**, *glaciologue* (expert du GIEC depuis 1994, vice-président du GIEC depuis 2002). **Keith Briffa**, *Dr en biologie* (auteur principal de l'AR4 *Assessment Report 4*). **Philip Jones**, *Dr en hydrologie* (a dirigé le CRU, centre névralgique du GIEC ; auteur contributeur de l'Assessment Report 3 du GIEC et auteur principal de l'AR4). **Michael Mann**, *Dr en géologie et géophysique* (inventeur de la fameuse « courbe en crosse de hockey », soi-disant preuve du réchauffement climatique ; auteur principal de l'AR3). **Michael Oppenheimer**, *Dr en chimie physique* (auteur principal de l'AR4 et auteur coordinateur de l'AR5). **Tim Osborn**, *Dr en sciences géophysiques* (auteur principal de l'AR5). **Jonathan Overpeck**, *Dr en géologie* (auteur coordinateur de l'AR4 et auteur principal de l'AR5). **Stephen Henry Schneider**, *ingénierie mécanique et physique des plasmas* (l'un des fondateurs du GIEC, auteur principal de l'AR3 et contributeur de l'AR4). **Maurice Strong**, *homme d'affaires et homme politique canadien* (directeur fondateur du PNUED et créateur de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique). **Tom Wigley**, *Dr en physique mathématique* (auteur contributeur de nombreux Rapports du GIEC). **Jean-Pascal Van Ypersele**, *Dr en physique* (vice-président du GIEC en 2008).

Et pour compléter la liste, **Al Gore** homme politique américain (auteur d'un film dans lequel la justice anglaise a reconnu au moins dix-huit erreurs).

Vous avez dit tous des climatologues ?

Tandis qu'un docteur en mathématiques de l'EPFZ, qui a passé une partie de sa vie à étudier la marche de la pensée scientifique et de ses dérives, et une autre à travailler sur les problèmes de la climatologie, n'aurait pas droit au chapitre ! Pas plus que Pascal Acot.

Pascal Acot. Pascal Acot avait déclaré publiquement que c'est la lecture de mon livre qui l'avait aidé à devenir un climato-réaliste. C'était un bel hommage et une belle confirmation pour la justesse de nos thèses qu'il nous apportait là. Quelque quarante années chercheur au CNRS et plusieurs ouvrages réputés ont fait de lui un historien du climat reconnu. Comment allaient donc réagir nos contradicteurs devant ce mauvais coup ? A la manière habituelle : Acot n'était pas climatologue ! Al Gore oui, Pachauri aussi et idem pour le glaciologue Jouzel, le premier géographe venu, dont on sait les fins climatologues qu'ils sont, mais pas un historien du climat réputé. Vous ne pouvez pas écrire sur la guerre de 1914-1918 si vous n'avez pas vécu dans les tranchées !

« C'est scientifiquement malhonnête ».

Sur la page de couverture du journal *Le Nouvelliste* du 8 mai 2018, avec la signature de M. Philippe Jacquod, on lit : « C'est scientifiquement malhonnête », Jean-Claude Pont étant la personne nommément visée quelques lignes plus bas. L'interview de M. Jacquod est à la page 5, avec le titre « Jamais une variation aussi subite de température n'a eu lieu sur la Terre », titre qui s'étend sur 26 x 7 cm. Rappelons à cette occasion que « l'augmentation subite » est, **selon les chiffres mêmes du GIEC**, de **0,7 °C en 120 ans**.

Pour démontrer l'erreur (malveillante) de l'affirmation du professeur Jacquod, je prendrai le texte suivant, cosigné par **Jean Jouzel**, aujourd'hui **vice-président du GIEC** :

« Les sondages effectués dans les glaces du Groenland (...) montrant, tout au long de la période glaciaire et à la fin de celle-ci, des réchauffements importants – pouvant aller jusqu'à 10 °C d'augmentation de la température en quelques dizaines d'années – suivis de refroidissement progressifs. » (*La Recherche*, juin 1999, p. 60).

On peut se demander de quel côté se trouve le « scientifiquement malhonnête ». Le professeur Jacquod exige sûrement de la rigueur de la part de ses étudiants. Son principe serait-il donc le « Faites comme je dis, pas comme je fais ! »

L'éolien du Danemark.

Un professeur de l'EPFL m'avait attaqué dans la presse. Un échange épistolaire et oral s'en est suivi dont je rends compte ici, même s'il ne concerne pas les commentaires de *L'1Dex*. J'en extrais l'épisode suivant. **Il est emblématique du dévissage que peut provoquer une pensée qui s'abreuve à la source de l'idéologie dans un esprit**, par ailleurs indéniablement sain. Un épisode qui vaut aussi par une information généralement peu connue et qui est d'importance dans le débat actuel.

J'apprends que **le Danemark**, pionnier en matière d'énergie renouvelable, **est en train de revenir sur sa politique éolienne mise en place dans le pays vers 2012 et sur le déraisonnable des coûts engagés**. Selon les propres paroles du ministre de l'Energie, Lars Christian Lilleholt : « Quand je regarde rétrospectivement l'accord sur l'énergie de 2012 je vois que la décision de construire [ces éoliennes en mer] a été une erreur. » Comme mon correspondant met en doute mon affirmation, je lui fais la communication suivante :

« Je vous la confirme par la citation qu'en fait le *Jyllands-Posten*, l'un des principaux quotidiens du Danemark, le 7 juin 2016 : "When I think back on the energy agreement from 2012, it was a mistake that we agreed to build te coastal wind turbines". »

Voici sa réponse : « J'avoue être déçu car je croyais que nous allions échanger en scientifiques des documents fiables et non issus d'une théorie du complot de plus. Sans même consulter mes collègues voici ce qu'on peut trouver comme élément **quand même plus fiable** que le document que vous citez. » **Et qu'est-ce donc que cet élément fiable ? Un périodique qui n'est ni plus ni moins qu'un document publicitaire au service des entreprises qui développent de l'éolien !**

La parole du ministre en charge du dossier contre celle d'un document de nature publicitaire et c'est ce dernier qui serait fiable. **Voilà à quelles extrémités on est conduit, quand la démarche est subordonnée à l'idéologie.**

L'orage du val d'Anniviers⁴.

Dans l'un des derniers commentaires de *L'1Dex*, on lit : « *Dans le Val d'Anniviers ? J'aurais bien aimé connaître son avis [donc le mien] sur les orages exceptionnels qui viennent de dévaster le Val d'Anniviers commentés ce soir au 19h30 de RTS un. Du jamais vu selon les personnes interrogées.* » (Je souligne)

Vous auriez aimé connaître mon avis ? Eh bien, le voici ! Quand on a des prétentions scientifiques, pour établir une thèse on ne se contente pas de quelques personnes, choisies au hasard ou rencontrées au tournant d'une rue. Ma mère a été témoin des graves éboulements et sorties de torrents de l'année 1929 à Zinal. Ils ont emporté plusieurs chalets à l'entrée du village, à l'endroit où nous possédions une minuscule habitation, qui a d'ailleurs échappé au désastre. Mais au-delà de ce témoignage, on peut voir les photos de ce sinistre

4 Indépendamment de la réponse que je fais ici aux commentateurs de *L'1Dex*, je propose, dans un article séparé et annexé, un morceau de l'histoire des torrents du vallon de Zinal, qui apportera l'éclairage de l'histoire sur l'événement du 3 juillet 2018, dont il est ici question.

dans la presse de l'époque (voir ces photos dans l'Annexe). J'ai moi-même passé la première partie de mon enfance à quelque deux cents mètres des reboisements entourés de barbelés, avec amende à la clé pour qui y entrerait. Ces reboisements visaient à reconstituer ou à renforcer la forêt détruite.

Il y a à Zinal quatre torrents principaux, qui traversent la station. A peu près chaque année, à l'occasion des gros orages que l'on voit en été sur ces fonds de vallée, les débordements de l'un ou de l'autre ou de plusieurs de ces quatre torrents coupaient l'ancien chemin pédestre qui reliait Ayer à Zinal. Ces débordements furent assez nombreux pour que le souvenir m'en soit resté vif. C'est au point que le dernier d'entre eux a été à l'origine de la désaffectation du camping qui le jouxtait.

Les gros travaux qui ont été entrepris depuis, et qui se poursuivent, nous ont libérés de cette malédiction. Ma grand-mère, née en 1875, nous racontait souvent l'histoire de cet été-là, où les quatre torrents étaient sortis de leur lit presque en même temps. J'ai été moi-même le témoin des énormes éboulements par le torrent de la Garde de Bordon, qui ont recouvert ce qu'on appelle les Plats de La Lée, en 1948 et 1953.

Je donne à la fin de cette Lettre un document historique répondant à sa manière à la question « Du jamais vu ? ».

Dans le document annexe, je présente quelques éléments relatifs à l'histoire des torrents du vallon de Zinal. Ils proviennent notamment des travaux d'un naturaliste connu, Ignace Mariétan. Ces documents confèrent de la généralité aux considérations développées ici.

C'est aussi l'occasion de rappeler que ces événements météorologiques ne concernent pas que les régions de montagne. Ainsi, la ville de Sierre a-t-elle connu, jusqu'à leur endiguement, les colères de plusieurs de ses torrents. A intervalles irréguliers, la Loquette, la Monderèche ou encore la Bonne-Eau envahissaient certains quartiers de la cité, pour notre plus grand bonheur à nous, qui étions enfants à l'époque. Lors des récentes inondations de Sion, le quotidien *Le Nouvelliste* a rappelé que celles de 1992 étaient bien plus importantes et que ce genre d'événement s'est produit souvent dans le passé. **Alors, du jamais vu ?**

L'histoire seule est capable de répondre à cette question « Alors, du jamais vu ? » Dans une Lettre à venir prochainement, je montrerai à l'aide de nombreux exemples qu'il y a de tout dans la météorologie et **combien il est illusoire de vouloir attacher à un quelconque réchauffement climatique des événements récents**, qui nous paraissent exceptionnels alors que l'histoire en est remplie : catastrophes de tous genres, chutes de neige abondantes ou déficientes, gels dramatiques, inondations, ouragans, vagues de chaleurs, cru ou déchu des banquises, etc.

Une stratégie générale.

Dans l'arsenal des techniques mobilisées par les tenants de la thèse de ce que l'on appelait, il y a quelques mois encore, le « réchauffement climatique », celle-ci : **quand un événement les dérange, c'est une fantaisie de la météo, sans signification, un simple bruit de fond. Lorsque ça les arrange, il s'agit d'un effet du réchauffement climatique.** Les gelées du printemps 2017 ou les fortes chutes de neige de l'hiver dernier, fantaisies de la météo ? Les belles chaleurs de cet été, réchauffement climatique ?

C'est l'occasion de noter **ce changement de paradigme**, lié aux coups de boutoirs des milieux de la climatologie et aux matraquages médiatiques organisés et/ou sauvages. Il y a quelques décennies, devant un si bel été que celui de 2018, les gens se réjouissaient, les vendanges seront bonnes, disait-on, le tourisme marchera bien. Ces attitudes optimistes sont

remplacées aujourd'hui par leur contraire : encore ce réchauffement, où va-t-on, etc. On trouve dans l'ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie de nombreux passages allant dans le sens de cet optimisme et que j'ai cités dans mon livre⁵. Voici.

(p. V) « les canicules de 1928 et 1929 : très belles moissons, vins de grande qualité qui aiment ces étés chauds et secs, mais aussi grosses vendanges (...). »

(p. 116) « une première flambée "optimale" illumine et réchauffe les paysages climatiques de l'Europe occidentale. (...) Chaudes et sèches, peu neigeuses quant à l'hiver, ces groupes de saisons tièdes culminent dans les années 1858-1865, si brillantes quant à l'abondance agricole. »

(p. 118) « D'une façon très générale, ceux qui, de par leur trop jeune âge, n'ont pas mémoire des beaux étés de l'après-guerre (1947, 1949, et encore, en Europe centrale, 1950, 1952...) ceux-là peuvent se dire qu'ils n'ont pas connu la douceur de vivre (...). »



« Du jamais vu » ? – En se baladant sur Internet

Je donne ci-après un extrait d'une remarquable chronique d'un habitant du val d'Anniviers : « La chronique de Christian Massy de Grimentz (Anniviers) pour les années 1790-1840⁶ ». Il répond parfaitement à l'affirmation « Du jamais vu » dont il est question dans cette *Lettre*.

(p. 342) « Description de la misérable année 1834. L'hiver semble un printemps doux et pluvieux ; en finissant l'hiver, il finit pour ainsi dire les pluies pour l'année : tout le mois de mars et avril sans pluie et mai et de suite que de ramé [en patois : pluie de courte durée], de manière que presque tous les grains [ont] péri par la sécheresse et le foin non arrosant, on ne le savait presque faucher ! Pour comble de misère, le 25 août, il donna une médiocre pluie précédée et suivie d'un fort vent, [qui] pénétra dans les glaciers de manière qu'il fit sortir une telle abondance d'eau qu'elle fit des dégâts malheureux, détruisa et emporta des possessions de fond en comble ; de tous les ponts de la rive droite n'exista que celui de la Barmetta en Zina. L'évaluation de la perte d'Anniviers est de 41.000 fr. Il y a à la vérité bien des tristes embarras, mais [ce] n'est rien en comparaison de Chippis, ce n'est qu'un désastre affreux ; il s'est vu tout aplani de sable, édifices et prés. L'eau coulait partout, les habitants furent obligés d'abandonner leur foyer. Tous les dizains ont porté main secourable pour faire un nouveau lit à l'eau parce que l'eau aboutissait au village de Chalais. Figurons-nous de quelle grosseur était le Rhône, puisqu'il est monté jusqu'aux prés de la Métralie à Sierre ; le jardinage de la plaine a été tout perdu, qu'il fut une suite de mendicité ; toute prise manqua sauf les vins ; **pour du vin, on n'en a jamais vu qualité et quantité si abondante.** » (*Je souligne*)

Avec mes remerciements à mes amis de l'Association des climato-réalistes pour leur assistance technique. Remerciements aussi à mon ami Gérard Chabbey, correcteur et metteur en page de ces lettres et de mon livre.

Avec mes bonnes salutations
Jean-Claude Pont
jean-claude.pont@unige.ch

⁵ *Histoire du climat depuis l'an mil*, 2 vol., Flammarion, Paris, 1983. Nouvelle édition, Champs histoire, 2009. La pagination se rapporte au livre de Le Roy Ladurie.

⁶ Publiée par Grégoire Ghika et Michel Salamin. Voir sur Internet. J'ai conservé l'orthographe d'origine.

Lectures conseillées



L'un des livres les plus forts que l'on puisse lire dans le sens de nos thèses est : Vincent Gray, *The Global Warming Scam and Climate Change Superscam*⁷, Stairway Press, Seattle, 2015.

Gray a été « expert reviewer » pour le GIEC. Il est l'auteur de plus de cent articles de recherche. Il a participé à toutes les « science reviews » du GIEC.

Extrait de la page 4 de couverture : « *Ce livre est une analyse scientifique détaillée de cette pseudo-science climatique si largement promue. Il montre comment chaque partie de cette théorie et de ses affirmations résulte de manipulations frauduleuses de la science ainsi que de formes multiples et malhonnêtes de propagande.* » Ou encore à la page 5 : « *Je me suis efforcé de comprendre cette folle illusion pendant plus de vingt ans. J'ai d'abord été pris dans le piège de l'autorité de ceux qui proclamaient la Global Warming Theory. C'est seulement progressivement que je devins convaincu que l'un des aspects après l'autre de cette théorie était sans fondation scientifique.* »

Voir aussi http://www.bvoltaire.fr/canicule-france-2-a-trouve-le-coupable/?mc_cid=6030209504&mc_eid=5a47321e81

http://www.bvoltaire.fr/fabien-bougle-plus-le-gouvernement-developpe-ses-projets-deoliennes-plus-il-cristallise-la-resistance/?mc_cid=6030209504&mc_eid=5a47321e81

Adhérez à l'Association des climato-réalistes !

Voyez le bulletin d'adhésion sur le site de l'Association www.skyfall.fr/contacter-le-collectif-des-climato-realistes/

⁷ Le livre est toujours disponible. « scam » signifie « arnaque », « escroquerie ».

Torrents. Eboulements et permafrost dans le vallon de Zinal

La raison d'être de cette petite annexe à la *Lettre 7* est triple :

- Apporter un complément aux passages de ma *Lettre d'information 7* relatifs à l'épisode météorologique dont a été le siège le vallon de Zinal, le 3 juillet 2018.
- Faire pièce à l'habitude détestable, observée chez les sectateurs des thèses climatologiques, de voir « du jamais vu » et du climatologique dans chaque événement sortant peu ou prou de l'ordinaire météorologique. Une habitude qui est loin d'être une manie. Elle est entre leurs mains une technique qui appartient de plein droit à l'arsenal des « méthodes » permettant de défendre leurs positions contre vents et marées. Mais, pour devenir opérationnel de ce point de vue-là, un épisode météorologique spectaculaire doit relever de la catégorie « du jamais vu ». On comprend ainsi que les milieux du GIEC n'aient pas l'histoire en odeur de sainteté.
- Offrir aux habitants du lieu et aux touristes intéressés, des informations sur certaines particularités du vallon de Zinal.

Un grave orage a balayé le fond du val d'Anniviers le 3 juillet 2018. Il a fourni une nouvelle occasion de réchauffer les thèses dites du « dérèglement climatique ». Avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques observations à propos de cette expression, dernière venue dans les débats climatologiques d'aujourd'hui. Avec sa consœur « **changement climatique** », l'expression « **dérèglement climatique** » **s'est progressivement et subrepticement substituée au classique « réchauffement climatique »**. Un glissement sémantique qui n'est pas innocent et qui échappe d'ordinaire à l'œil non averti. L'explication tient probablement en ceci. D'une part, le réchauffement climatique de 0,7 °C en cent vingt ans, **tel que reconnu par le GIEC**, fait un peu riquiqui : à peine les trois quarts de la distance qui sépare deux traits du thermomètre, pour un si long intervalle de temps ! D'autre part, même si c'est naturellement tu par les instances climatologiques officielles, **les trois premiers lustres de notre siècle ont été marqués par un plateau de température**, une stagnation inquiétante pour leurs thèses. **Un fait qu'elles ont elles-mêmes admis** (voir ma *Lettre d'information 5*), malgré les efforts des « pompiers de service » pour l'occulter.

La notion de « changement climatique » est quasiment tautologique : on ne connaît pas dans l'histoire de période où le climat n'aurait pas changé, quoique lentement. Quant à « dérèglement climatique », **son usage et sa définition exigeraient que l'on sache quelle est la règle** pour le climat. Serait-ce les glaciations ? La chaleur du Moyen Âge central ? Ou le « petit âge glaciaire », qui va du XIV^e au XIX^e siècle ? Ou encore, la période du XX^e siècle ? **Quel pourrait être le moment type, qui servirait de norme pour dire : voilà ça c'est la règle, et ça c'est le dérèglement ?** Au demeurant, laquelle de ces périodes est-elle la plus propice aux activités humaines ? Avec une réponse honnête, qui tiendrait compte des pays du Nord. Une réponse qui ne pourrait être qu'un bel effet d'anthropomorphisme !

La pluie orageuse du 3 juillet 2018, avec les dégâts qu'elle a causés, a été en Valais à l'origine d'un déluge d'interventions amenant de l'eau au moulin des thèses du réchauffement climatique. Son emploi au service de la cause exige toutefois que l'épisode soit sans exemple dans le passé. Sinon, comment y incriminer les activités humaines, en lesquelles on veut voir aujourd'hui l'origine de tout ce qui va mal sur la Terre. **Le catalyseur de toute l'affaire réside dans « le jamais vu »**. La meilleure façon de satisfaire à cette exigence est d'affirmer purement et simplement ce « jamais vu », en niant ce que l'histoire nous rapporte sur les épisodes météorologico-climatiques. **L'histoire du climat figure donc en bonne place parmi les ennemis des thèses giéciennes**. Cette histoire têtue, qui ne s'en laisse pas conter et qui, incorruptibles documents en bandoulière,



dit non, quand le climatologue voudrait entendre oui. La mise en touche de l'histoire de la part des giéciens est bien visible dans l'épisode qui voit Pascal Acot, historien du climat réputé, être récusé par mes contradicteurs pour la raison qu'il ne serait pas climatologue (voir ma *Lettre d'information* 6).

Autre exemple emblématique, le chapitre 1 de la partie scientifique l'*Assessment Report 4* (2007) qui a pour titre : « Historical Overview of Climate Change Science ». L'une de ses fonctions, dit Vincent Gray, *reviewer*, est de **dissimuler les mesures de CO₂ antérieures à 1958. Plus de 90 000 mesures, réalisées par des scientifiques reconnus, ont été éliminées de l'histoire du climat.** Elles présentent en effet des valeurs supérieures à celles d'aujourd'hui et une variabilité interférant avec les calculs du forçage radiatif du GIEC.¹

Pour évaluer l'usage que l'on voulait faire, et que l'on a fait, de l'épisode météorologique du 3 juillet, il est donc nécessaire de recourir à l'histoire des torrents du vallon de Zinal. Une histoire pour laquelle je suis bien placé, ayant vécu mon enfance et mon adolescence là-haut, m'étant par la suite intéressé au passé du lieu, à la fois par les témoignages de ma famille qui en est originaire et par la lecture de documents. L'activité de guide de haute montagne, que j'ai pratiquée, entre aussi pour une part dans la connaissance que j'ai des problèmes environnementaux de la région.

Ces documents proviennent pour l'essentiel des travaux entrepris par Ignace Mariétan, dans les années 1950-1960. L'abbé Mariétan, que j'ai rencontré souvent, était un naturaliste bien connu en Valais. On lui doit de nombreuses études sur la flore et la géologie de la région de Zinal. Parues dans une revue spécialisée², elles ont été en partie reprises dans diverses publications³.

Les torrents de Zinal sont au nombre de cinq, venant tous de cette montagne qu'on nomme « Les Diablons » et qui surplombe le village à l'est. Une montagne faite de roches très délitées, comme le montrent ses pierriers. En remontant le vallon, on rencontre successivement les torrents de Lirec et du Perc (qui font lit commun dans leur dernière partie), le torrent des Bondes, du Pétéret, de Tracuit.

Entre le 25 et le 26 juillet 1936, le premier de ces torrents a été le siège d'une importante coulée, qui a envahi l'ancien chemin Ayer-Zinal et emporté le petit pont qui permettait de le franchir.

Par fortes pluies, le deuxième (ou le troisième, compte tenu du rassemblement des deux premiers) a entraîné de nombreux éboulis, qui se sont accumulés sur son parcours. Très actif, il a été à l'origine du grave éboulement de 1929, qui a emporté plusieurs chalets à l'entrée de la station de Zinal. Un vaste entonnoir construit à son estuaire permet de contenir aujourd'hui ses furies et autres débordements, se répétant lors de chaque très gros orage. Je le disais dans ma *Lettre* 7, habitant depuis la plus tendre enfance à quelques centaines de mètres, j'ai eu l'occasion de suivre de près ses agissements.

Le torrent des Bondes a eu une activité très forte dans le passé. Après les travaux d'endiguement effectués il y a quelques années, le village n'a plus eu à en souffrir.



1 Gray V., *The Global Warming Scam and Climate Change Superscam*, Stairway Press, Seattle, 2015, p. 130. « One of its features is to conceal the very existence of measurements of atmospheric carbon dioxide concentration before 1958 which have been documented by Beck. These show many values that are higher than those claimed today and a variability which would interfere with the IPCC calculations of *radiative forcing*. More than 90.000 accurate chemical analyses of CO₂ in air since 1812 published in peer reviewed Journals by recognised scientists have been eliminated from climate history. »

2 *Bulletin de la Murithienne*.

3 En particulier dans : Claire Vianin et Bernard Crettaz, *Zinal. Défi à la montagne*, (1989), entre les pages 123 et 167.



Le troisième torrent, dit « du Pétéret », provient de l'extrémité sud de la même chaîne des Diablons. A la différence des autres, il est surplombé par les vestiges d'un petit glacier dit « de Bonnard », dont il ne reste aujourd'hui qu'un sous-sol de **permafrost**. Pour juguler ses crues fréquentes, un gros travail de génie civil est en cours.

Il vaut la peine de s'arrêter sur l'usage que l'on a fait de ce dernier torrent dans la perspective climatologique, notamment dans différentes émissions de télévision, Téléjournal et autres. **La fonte du permafrost est l'un des chevaux de bataille des thèses réchauffistes.**

Il fallait donc s'attendre à ce que l'accent soit mis sur ce torrent du Pétéret, que l'on s'attende à ce que soit monté en épingle le côté particulier de son alimentation dans la zone des vestiges de l'ancien glacier. On passe sous silence le délitement que l'on observe sur la face occidentale de la montagne, délitement indépendant du permafrost et qui a été à l'origine de la plupart des éboulements causés par ce torrent. Dans l'analyse, on a oublié les autres torrents, qui manifestent les mêmes débordements, sans permafrost au-dessus. Un oubli dont on saisit sur le champ l'utilité pour les thèses climatologiques.

Ignace Mariétan s'arrête, pour l'exemple, à l'année 1950 en relation avec le torrent du Pétéret, précisant que l'on compte en moyenne deux événements par an, quatre pour cette année-là et quatre en 1955. Dans l'année 1950, la première, la troisième et la quatrième coulée ont lieu après de très gros orages. Seule la deuxième se déroule au soir d'une journée « claire et chaude ». Dans l'analyse que présente Mariétan, pour les coulées de 1950 on voit à l'œuvre l'un des mécanismes déclencheurs. Selon lui, la vague de chaleur qui a régné à fin juin, a provoqué une fusion très active des neiges, augmentant le débit du torrent. Lorsque celui-ci atteint le haut de la partie visible de Zinal, complètement délitée, zone de désagrégation très active, le torrent entraîne les débris. Toute la masse est précipitée vers le bas de cette pente très raide. **Nul besoin de permafrost pour rendre compte du phénomène.** Lorsque des causes visibles se présentent dans un phénomène, faut-il en appeler à des causes occultes ? Avant 1970, **les mêmes phénomènes que ceux observés actuellement s'expliquaient sans idée de réchauffement : pourquoi rajouter une cause inutile ?** En science, ce sont toujours les modèles les plus simples qui sont retenus, en accord avec le fameux principe d'économie dit du « rasoir d'Occam » !

On voit bien par là même que le permafrost, dont l'incapacité à provoquer la pluie est bien connue, n'est pas la cause première des coulées que l'on observe avec ce torrent du Pétéret. Le battage apocalyptico-réchauffiste, qui entoure le permafrost du glacier de Bonnard, n'y peut rien.

Jean-Claude Pont

Illustrations :

- 1) Eboulements de la Garde de Bordon de 1954. *Bulletin de la Murithienne*, LXXI, 1954, p. 38.
- 2) Inondation de 1929 à Zinal. *Collection Amoudruz*.
- 3) Inondation de 1929 à Zinal. *Collection Amoudruz*.

Ces photos se trouvent aussi dans le livre de Claire Vianin et Bernard Crettaz : *Zinal. Défi à la montagne*. Arts graphiques Schoechli, Sierre, 1989, pp. 174 à 176.